

2342 - Protection de la nature

**Acquisition de terrains de nature
environnementale à LIMERSHEIM**

Rapport n° CP/2012/314

Service gestionnaire :

Secrétariat général du pôle aménagement du territoire - Service des opérations foncières

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les modalités d'indemnisation d'une acquisition de parcelles de nature environnementale sur le territoire de la commune de LIMERSHEIM.

Dans le cadre du schéma départemental de protection des espaces naturels, la SAFER d'Alsace propose de céder au Département du Bas-Rhin, deux parcelles de terrain situées à LIMERSHEIM, cadastrées en section 28 n° 104 pour une contenance de 68,21 ares, et section 26 n° 196 pour une contenance de 3,69 ares.

Compte tenu des prix habituellement pratiqués dans ce secteur, la valeur vénale des terrains et frais accessoires ont été fixés à 3 161 € pour la globalité.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
11677	21-2118-738	965 378,16 €	960 818,66 €	3 161,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve l'acquisition, dans le cadre du schéma départemental de protection des espaces naturels, de deux parcelles de terrain situées à LIMERSHEIM et cadastrées en section 28 n°104 pour une contenance de 68,21 ares et section 26 n° 196 pour une contenance de 3,69 ares, moyennant le versement à la SAFER d'ALSACE d'une indemnité totale de 3 161 € et frais divers,

- dit que l'acte sera passé en la forme administrative.

Elle désigne par ailleurs M. Alfred BECKER, vice-président du Conseil Général en charge du pôle aménagement du territoire, en qualité de représentant du Département habilité à signer l'acte de vente afférent à cette acquisition.

Strasbourg, le 26/04/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL